

A propos de la primauté dans l'Église Orthodoxe...

P. Makarios Griniezakis,

Archimandrite du Trône Oecuménique

Le site web www.amen.gr a publié le 8 août 2009 un article relatant la mise sur pied par le Saint Synode de l'Église russe d'un groupe de travail chargé de l'étude des prises de position du Patriarcat de Moscou concernant les primautés entre les Églises orthodoxes. Les informations sont publiées au travers des déclarations de l'Archiprêtre Maxim Kozlov, membre du groupe nouvellement constitué. En rapport avec ces déclarations et pour corriger certaines imprécisions ecclésiologiques et théologiques, entendues de temps en temps par des clercs et des théologiens russes, permettez-moi d'exprimer les pensées suivantes :

1. De prime abord, il est attristant de constater qu'un Patriarcat orthodoxe n'a toujours pas éclairci dans sa conscience qui occupe la Primauté dans l'Orthodoxie. Il est également inquiétant de voir aujourd'hui la création d'un comité chargé d'étudier la Primauté au sein des Églises orthodoxes alors qu'il y a quelques mois, en octobre dernier, au cours de l'Assemblée des Chefs d'Église était signé un document reconnaissant le «*Primus*» de l'Orthodoxie. Rappelons que les Autorités ecclésiastiques, et parmi elles le Patriarche de Russie, ont signé dans ce document qu'elles se réunissaient «*à l'initiative et sous la présidence du Premier d'entre eux, le Patriarche Œcuménique Bartholomée*». Et si cela devait ne

pas être suffisant, alors que nos frères Russes de même confession se réfèrent au Tome Patriarcal de 1589 qui leur confère le Titre de Patriarcat, et qu'ils y voient qui signe ce Tome, comprenant ainsi qui a la Primauté dans l'Orthodoxie.

2. Le fait de mettre en doute des sujets réglés par les Conciles œcuméniques et immuables depuis des siècles est très dangereux. Nous utilisons le terme de dangerosité car, en faisant un petit retour en arrière, nous constaterons que toutes les hérésies, les schismes et les séparations ont vu le jour surtout à cause d'ambitions personnelles et d'égoïsmes, qui plus tard ont été recouverts sous le prétexte des différences dogmatiques. Arius, Dioscore, Nestorius, Apollinarius, Marcion et d'autres étaient des personnes religieuses et respectueuses, mais étaient habitées aussi d'égoïsme et surtout d'un manque de morale ecclésiastique. Si ces derniers croyaient vraiment en Dieu, s'ils obéissaient à leurs évêques, s'ils respectaient les Règles de l'Église et s'ils reconnaissaient l'authenticité des Conciles, alors ils ne seraient jamais arrivés au point tragique de déchirer l'Église Une du Christ. En conséquence, il n'est pas suffisant de suivre uniquement le dogme de nos Pères, comme d'ailleurs font les anciens calendaristes, mais il nous faut aussi vivre avec la morale qui assure l'unité de l'Église.

3. Parlant de morale ecclésiastique, il va de soi que nous ne nous identifions pas avec la logique des nombres et des grandeurs comme si nous étions des économistes, des agents de communication et des politiciens. Dans la vie de l'Église et surtout dans la vie spirituelle, dans laquelle

l'Église russe peut montrer de nombreux exemples fructueux, deux et deux ne font pas toujours quatre. Quand on se met à souligner et à se référer à des grandeurs, des indices quantitatifs et des chiffres, tout cela pour engranger les éloges du monde et la première place, alors cela signifie que nous ne sommes pas des pasteurs mais des salariés du pouvoir, qui exploitons la puissance administrative et spirituelle qui découlent de notre position dans l'Église. Surtout à notre époque, ceux qui participent à l'administration de l'Église doivent comprendre qu'ils n'entrent pas dans l'arène où ont combattu Staline et Hitler pour se mesurer, mais ils entrent dans un espace où Basile le Grand, St Grégoire de Nysse, St Grégoire le Théologien, St Jean Chrysostome, et d'autres Pères de l'Église sont vivants et doivent être leurs seuls inspirateurs. C'est cela « aller à la suite des Pères ». D'ailleurs, la période des Pères n'est pas finie. Chaque époque peut être caractérisée « des Pères » uniquement si elle sauve et garde les critères ecclésiastiques d'interprétation orthodoxe des problèmes et des situations; et non quand elle suit la philosophie et la logique du monde, des chiffres, des vitesses, des statistiques et des résultats.

4. Il est dit dans le texte que « *la place du Patriarcat de Moscou dans la Pentarchie des anciens Patriarcats est très importante ...* ». Il semblerait que certains ignorent ce qui est évident, à savoir que le Patriarcat de Moscou n'a jamais appartenu à la Pentarchie des anciens Patriarcats, composé du Patriarcat de l'Ancienne Rome, de la Nouvelle Rome c'est-à-dire Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de

Jérusalem. Et non seulement le Patriarche de Moscou n'a jamais été considéré comme faisant partie de la Pentarchie, mais de plus dans aucun texte ecclésiastique et de droit canon n'est souligné le fait qu'il viendrait remplacer et substituer le Patriarcat de l'Ancienne Rome et occuper une place semblable dans la Pentarchie. Tout s'éclaircit en étudiant les dates historiques : le schisme final avec le Patriarcat de Rome a lieu en 1054 sous Michel Cérulaire, tandis que la Russie a été élevée au rang de Patriarcat en 1589, sous le Patriarche Jérémie II. Si quelqu'un devait remplacer le Patriarcat de l'Ancienne Rome, cela aurait dû être immédiatement après le schisme, c'est-à-dire en 1054 et non 5 siècles plus tard.

5. Il est aussi dit «*que le Patriarcat de Moscou après la chute de Rome occupa une place parmi les cinq plus importantes Églises et étendit sa juridiction sur un certain nombre de pays*». Ici, nous devons souligner que le Canon 28 du IV^{ème} Concile Œcuménique confère le droit de la juridiction souveraine sur les pays barbares uniquement au Patriarcat de Constantinople. L'extension de la juridiction du Patriarcat de Russie, ou de n'importe quel autre Chef d'Église, à d'autres pays est non-canonique et est considérée comme acte «*hors frontière*». Il aurait pu y avoir extension des juridictions de ces Églises à d'autres pays si le Canon ne se référait pas à des juridictions territoriales (dans des pays barbares), mais se référait à des peuples (aux barbares). Alors nous pourrions par exemple dire que le Patriarcat de Roumanie est le chef spirituel des roumains vivant dans le monde entier, le Patriarcat de Russie des russes dans le

monde entier et ainsi de suite. Mais le Canon 28 est clair et se réfère à des juridictions territoriales et non à des peuples. Toutes les Églises ont des frontières précises sauf celle du Patriarcat de Constantinople, qui a le droit de s'étendre sur tout territoire à travers le monde, à condition d'être hors et au-delà des frontières normales de quelque Église Orthodoxe Patriarcale ou Synodale que ce soit.

Ce qui arrive aujourd'hui est acceptable par la force des choses, ce n'est d'ailleurs pas des meilleurs spectacles que d'avoir cinq Archevêques d'Amérique ou dans un pays d'Europe d'avoir plus d'une juridiction ecclésiastique. Cependant, la tolérance du «*par la force des choses*» ne doit pas aboutir à la fierté et la vantardise pour les contrevenants et surtout à plus forte raison, être considérée comme un acte régulier et prenant sa source à priori de la juridiction que possède chaque Chef d'Église dans sa région géographique ecclésiastique.

Tout ce qui a été dit exprime une problématique profonde sur ce qui, de temps en temps, se dit sur la Primauté de l'Église Orthodoxe, à propos de troisième Rome, etc. Et nous n'aurions pas réagi si cela avait été exprimé par des prêtres ou des laïcs isolés. Ce qui nous inquiète, c'est qu'une Église organisée crée un comité unilatéral, selon les déclarations du Père Maxim, afin d'examiner ce qui a déjà été examiné et de décider de décisions déjà prises. On aurait attendu d'une Église éprouvée et torturée comme est l'Église Russe, d'avoir une autre façon de penser, renvoyant plus à la Foi qu'à la logique, plus au miracle qu'à la preuve.

Cependant, il est clair que de toute cette histoire ni le Patriarcat Œcuménique ne perdra sa place, ni les primautés ne changeront, ni les quelconques commissions ne provoqueront de bouleversements dans l'Orthodoxie. Il est de notre devoir, par contre, de toujours témoigner à nos fidèles de la Vérité, évitant de créer des impressions et d'autres opinions. N'oublions pas que la véritable parole est au-delà du temps et qu'en fin de compte la vérité nous libèrera de l'intériorisation et de l'amour de soi, d'empathies et d'égoïsmes, de sentiments qui provoquent des séparations internes et construisent des remparts narcissiques. D'ailleurs, l'Apôtres des Nations l'a dit et l'a souligné : «*la vérité nous libèrera*». Quelle que soit notre position, en tant que membre de l'Église, nous avons un devoir sacré : défendre la Vérité.

<http://www.amen.gr>